

PAGES
MANQUANTES

XXVe Année



OCTOBRE 1919

Section _____ No _____
REVUE
DOMINICAINE

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

SOMMAIRE

- R. P. R.-M. ROULEAU, O. P. — NOS TRADITIONS D'APOLLOGETIQUE
R. P. LOUIS LALANDE, S. J. — UN JEUNE
R. P. GONZALVE PROUX, O. P. — LA GRACE ET LE JUGEMENT DE CREDIBILITÉ
R. P. GEORGES SIMARD, O. M. I. — PROPOS D'ÉDUCATION SACERDOTALE
R. P. PAUL-V. CHARLAND, O. P. — DANS L'ORDRE — LE RÉVÉREND PÈRE PLESSIS

RECENSIONS

ABONNEMENTS

CANADA : \$1.00 | ÉTRANGER : \$1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

La "Revue dominicaine"

PUBLIÉE MENSUELLEMENT

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue :

RR. PP. ROULEAU, MERCIER, COUET, CHARLAND, BROUSSEAU, DOYON, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIÈRE, MIGNAULT, BISSONNETTE, des Frères-Prêcheurs ; BRETON, des Frères-Mineurs ; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus ; VILLENEUVE, des Oblats de Marie ; MGR L. A. PAQUET, P.A. ; MM. les abbés BROUSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal ; COURCHESNE, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MÉLANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Hochelaga ; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

NOS TRADITIONS D'APOLOGETIQUE

Fondé à une époque de luttes ardentes contre l'hérésie, l'Ordre de St-Dominique ne cessa depuis son berceau de combattre pour la défense de la foi et la pureté de la doctrine. A la suite du Patriarche qui confondit les Albigeois par la force de ses arguments et l'éclat de ses miracles, ses fils, à chaque siècle, se sont levés, comme des athlètes de la sainte foi, pour détruire les erreurs que chaque siècle voyait éclore.

Qu'il nous soit permis de signaler les noms de quelques docteurs dominicains qui au cours de sept cents ans se signalèrent dans l'exposition et la défense de la vérité.

Au XIII^e siècle, les frères s'attaquèrent au catharisme et à l'averroïsme; ils durent en même temps défendre les thèses controversées de l'école thomiste et la légitimité des Ordres mendiants. Aux noms de Ptolémée de Lucques et de Gilles de Lessines, s'ajoutent ceux de Monéta de Crémone, qui batailla contre les Vaudois, et de Raymond Martini, qui, le premier, utilisa la connaissance de l'hébreu et des écrits rabbiniques pour réfuter les Docteurs juifs.

Le XIV^e siècle est tout retentissant des luttes en faveur de *l'unité de la forme substantielle*; c'est alors que brillent le breton Hervé de Nédellec, puis Jean de Naples, et le Ruthénois Pierre de la Pallu.

Au siècle suivant apparaît le nominalisme, combattu par Jean Capréole, surnommé le prince des thomistes.

A côté de ces erreurs philosophiques, il fallut, pendant ces deux cents ans, guerroyer pour la défense de la Constitution de l'Eglise et des droits de la Papauté. A peine nommera-t-on un prêcheur qui ait failli à cette noble tâche. Les fils de Dominique ont dans le sang l'amour du Vicaire de Jésus-Christ: ses désirs et ses directions, comme ses lois et ses commandements, manifestés par le Pontife lui-même, ou par l'organe des Congrégations romaines, leur sont également chers et vénérables. Aussi, à toutes les époques, lutteront-ils, sans jamais se lasser, pour défendre les pré-

rogatives du Siège apostolique, tantôt contre les prétentions des empereurs, tantôt contre les empiètements schismatiques des Conciles, toujours contre les tentatives d'insubordination de l'orgueil et de la désaffection. Les frères Pierre de Godin et Guido de Rimini soutinrent la cause de l'autorité spirituelle contre la puissance séculière; André de Rhodes, Jean de Montenero, surtout Jean de Torquemada la défendirent contre l'ambition des assemblées conciliaires.

A l'époque de la Renaissance, certains lettrés s'efforcent de restaurer, sous de spécieux prétextes, le naturalisme de l'antiquité. Les dangers de ce retour aux idées et aux arts du paganisme furent signalés avec une étonnante sagacité par le Bienheureux Jean Dominici. Ce moine de génie reste non moins fameux par son amour de la perfection religieuse, que par son dévouement au Pape et son zèle pour l'unité de l'Eglise. Dans son ouvrage *De Vera Nobilitate*, fr. Leonardo Giustiniani rappelle aux humanistes et en particulier à Pogge, les vrais principes de la grandeur et de la noblesse ici-bas

Le XVII^e siècle fut un grand siècle doctrinal. Les luttes contre le protestantisme naissant, et le Concile de Trente imprimèrent aux sciences théologiques une impulsion qui persista jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

Dès l'an 1517, éclata avec la révolte de Luther, l'audace du libre examen. Son énergie dévastatrice fut telle que l'effet dure encore aujourd'hui. Pendant trente ans, les Frères-Prêcheurs furent à peu près les seuls à lutter contre le protestantisme dans toute la violence de sa fougue première. De tous nos couvents d'Allemagne, ébranlés par la voix de l'apostat, sortirent des champions de l'antique foi catholique. Si bien que le Dr Paulus a pu écrire: "Dans ce difficile conflit que l'Eglise eut à subir en Allemagne, on doit dire qu'aucun autre Ordre religieux ne fournit dans la sphère littéraire autant de champions et d'aussi bien équipés que l'Ordre de St-Dominique."

Ne citons que les plus remarquables dans cette phalange de vaillants athlètes. C'est d'abord Jacques Hochstraten, aussi redoutable par son intrépidité que par son savoir; c'est Conrad Kollin, apologiste mordant; c'est Michel Vehe, chargé de préparer la réfutation de la confession d'Augsbourg; c'est Jean Dieten et Pélargus, auteurs d'admirables

catéchismes ; tous ces docteurs appartiennent à la Province d'Allemagne. Le provincial de Saxe, frère Jean Mensing marche à la tête de ses religieux contre Mélancton. L'Autriche produit, entr'autres, Coppenstein, et la Pologne, Félix de Cracovie, deux lutteurs des mieux armés.

Les Dominicains d'Italie vinrent au secours de leurs frères d'outre-monts. En première ligne apparaît Cajétan, légat auprès de l'empereur Maximilien. Il multiplia les traités, comme il avait multiplié les conférences, contre les principales erreurs de Luther. On distingue ensuite Sylvestre Prierias, Catharin, et Thomas Badia, encore plus éminent par sa science et ses vertus que par sa pourpre de cardinal. En Angleterre, William Perin et Thomas Haskins défendirent le dogme de la présence réelle contre le décret sacrilège du Parlement.

A cette même époque Cajétan écrit ses puissants commentaires sur la Somme théologique, tandis que Sylvestre de Ferrare compose les siens, non moins beaux, sur le *Contra Gentes*. A Paris, Crockart abandonne le Maître des Sentences pour adopter le Docteur angélique et expliquer le texte de la Somme. C'est le moment où l'Espagne, grâce à la féconde impulsion de François Vittoria, va donner à l'Ordre et à l'Eglise toute une pléiade de grands docteurs : Cano, le créateur des Lieux théologiques, les deux Soto, Médina, Bannez, et tant d'autres. Le traité de Vittoria *De jure belli* est encore au XXe siècle l'ouvrage le plus solide et le plus complet sur ce sujet, d'une si lamentable actualité. Un peu plus tard les travaux de Médicis facilitent aux étudiants l'intelligence de la Somme, et Capponi en achève le premier commentaire positif.

Avec le XVIIe siècle et les disputes sur la grâce, apparaissent, au premier plan, Diégo Alvarez et Thomas de Lemos ; plus tard brillera Jean de St-Thomas.

Les provinces de France pouvaient se glorifier de philosophes et de théologiens tels que Piny, Goudin, Nicolaï qui exerça une si heureuse influence sur le génie de Bossuet, Contenson, Massoulié, Gonet, Noël Alexandre et Serry. Tous furent des lutteurs infatigables contre les erreurs de leur temps, contre la nouvelle sagesse, dans laquelle ils virent, comme Bossuet "un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de philosophie cartésienne". Ils sont encore

debout contre les vieilles erreurs renouvelées par le jansénisme et le quiétisme. Si le gallicanisme réduisit au silence les religieux français, les docteurs de l'Ordre, dans les autres pays, ne cessèrent de le combattre, et de proclamer la souveraineté du Pape sur le Concile, et l'infailibilité personnel du Pontife Romain. Plusieurs d'entre eux souffrirent pour ces vérités, devenues des dogmes, l'exil ou les arrêts du Parlement de Paris, tels le vénitien Xantès Mariales et l'espagnol Thomas Rocaberti.

Le XVIII^e siècle donna le judicieux Billuart, Conciba, théologien acerbe, mais grandement estimé de Benoît XIV, Patuzzi, qui prit avec Concina une part si active aux controverses du probabilisme. Contre l'impiété des Philosophes s'élevèrent avec autant de science que d'énergie les Pères Toulon, Richard, La Berthonie, Fabriey, et vingt autres, qui défendirent avec ferveur la Religion attaquée.

Malgré les malheurs qui atteignirent si profondément les Instituts religieux, à diverses reprises au cours du XIX^e siècle, qui ne sait que la famille dominicaine fournit encore sa belle part de philosophes, d'apologistes et de théologiens? Les noms de Gozzaniga, de Gaddi, de Puig et Xarrié, de Bianchi, de Gonzalez, de Zigliara, de Berthier, de Dummermuth, de De Groot, sont dans toutes les mémoires. Les erreurs contemporaines sur le problème de la connaissance n'ont-elles pas été combattues efficacement par les Pères Coconnier, Gardeil, Lepidi, Sertillanges et Garrigou-Lagrange?

Ces glorieuses traditions d'apologétique se sont donc perpétuées jusqu'à nos jours. Et ne faudrait-il pas mentionner encore les noms de plusieurs illustres vivants? Il est bien permis en terminant de rappeler que les religieux de l'Ordre occupent aujourd'hui avec honneur les chaires des sciences sacrées dans plusieurs Universités romaines, dans les Facultés catholiques de Paris, d'Angers, de Toulouse, de Washington, et de Louvain, dans les Universités d'Etat de Madrid, de Fribourg et d'Amsterdam; qu'ils enseignent dans les Séminaires d'Italie, d'Espagne et chez les Bénédictins d'Autriche, et que les leçons de ces doctes professeurs, non moins que leurs ouvrages, reçoivent de tout le monde savant le plus favorable accueil.

UN JEUNE (1)

Tous les matins, après la messe de six heures, il quitte l'église par la porte du transept. On dirait que sa piété se dérobe. Il évite la foule, comme d'autres la recherchent; il s'enveloppe de recueillement et de silence, pour le prolongement de son action de grâces, comme d'autres s'ouvrent à toutes les distractions des yeux et du bruit.

Il se hâte vers la maison; il se hâtera tout à l'heure à son travail: de belle humeur, tout à son devoir, se prouvant à lui-même et à ses patrons que la vertu "étant utile à tout", ne doit pas nuire à la ponctualité.

C'est un garçon de vingt ans, robuste et jovial, avec un grand charme de physionomie et une parfaite distinction d'allure. Dans ses regards passent des rayons de fine observation et de malice, atténués par son sourire bienveillant. Il ignore autant le respect humain que les poses et les fantaisies du courage. Sa conscience et son urbanité gracieuse lui permettent de marcher le front haut, de regarder droit devant lui; et s'il baisse les yeux par modestie, il ne les baisse jamais par peur. A la bravoure il joint la réflexion intelligente. Malgré son âge, il se défie des grands parleurs et il se punirait, quand on attaque la vérité, de ne pas dire sa pensée.

Il aime les sports. Il en use avec mesure, pour sa santé et par distraction honnête; il en exclut tout excès brutal et toute vulgarité. Il tâche d'y briller et compte sur son endurance et celle de ses camarades et sur leur loyauté pour y remporter des victoires. Il sait que c'est un titre de supériorité de plus pour la race et qu'un Canadien français a toujours tort d'être le second quand il peut être le premier.

Sa toilette est de bonne mise, propre, n'a rien de criard et de raffiné, — rien du fils à papa dont tout le mérite bril-

¹ L'article qu'on va lire est une primeur extraite d'un volume intitulé *Silhouettes paroissiales*, que publiera dans quelques semaines le R. P. Louis Lalande et dont nous entretiendrons alors plus longuement nos abonnés.—N. D. L. R.

le dans ses souliers, ses boutons de manchettes et sa cravate dernier-cri. Il est si bien mis que personne ne le remarque, — ce qui est le comble de la distinction.

Les bonnes mamans qui le connaissent se disent en le voyant passer et en songeant à leur fille: “Ah! si elle pouvait...!” Mais lui n’y songe même pas.

Il est instruit plus que beaucoup d’étudiants. Et pourtant ses parents pauvres l’ont tenu peu de temps à l’école. Mais il a lu, et de bons livres, il a travaillé, observé, écouté, retenu. Et il continue son travail. Ses connaissances n’ont rien de négatif, elles ne sont pas mêlées d’erreurs, — ces dettes de science.

Au reste, l’A. C. J. C. n’a pas de membre plus assidu ni plus charitablement combattif.

* * *

A ce jeune gentilhomme rien ne paraît négligeable dans tout ce qui tient à l’agrément et au bien de la bonne société et de la religion. La charité est pour lui mère de la politesse et en est inséparable. Il se prête à l’une et à l’autre avec la même bonne grâce: trop courtois pour éclater jamais en dispute, pour prendre sa place dans une bousculade vulgaire, pour avoir raison avec les mots malsonnants de l’argot; et s’il ne se mêle point de corriger ses camarades mal élevés, sa tenue irréprochable leur est une constante et délicate correction.

Il n’étale pas plus ses “je” et ses “moi” aux yeux des gens, qu’il n’étale la fumée de sa cigarette au nez des dames.

Il entre d’une façon discrète dans un salon, donne sa place à un plus digne dans un tramway, ne manoeuvre pas des coudes pour conquérir le siège d’à côté, n’étend pas tout grand son journal à la face d’un voisin qui en lit un autre, n’avale pas sa soupe avec un bruit de pompe aspirante, ne joue pas du piano sur la table et ne se livre à aucun autre tic énervant. Il se garde de couper la parole à un causeur, sachant que l’art d’écouter est le don suprême de la conversation et l’une des marques distinctives de l’homme bien né. En causant il se réserve pour que les autres soient con-

tents d'eux-mêmes, se prête avec bienveillance aux redites des ennuyeux, et il consent même à apprendre beaucoup de choses qu'il sait, de gens qui les ignorent.

* * *

Ce jeune homme possède surtout une belle santé morale, aussi résistante à l'égoïsme, à l'ironie, à la blague et aux scepticisme desséchant, qu'aux langueurs des biaisés et aux équivoques amours.

La jeune fille n'est pas pour lui une manière de camarade, de copain, avec qui il n'y a pas raison de se gêner. Il porte dans son âme le respect de la femme. Son langage et ses manières ménagent la pudeur féminine et ne heurtent jamais ni les délicatesses d'une ingénue ni les fraîches illusions de son coeur. Il se souvient qu'il a des soeurs, et il les respecte dans les soeurs des autres.

Même quand une jeune fille perd le sentiment des convenances, lui n'oublie pas les distances qu'il ne faut pas franchir. S'il y est contraint, c'est avec une pitié mêlée de mépris qu'il écoute les petites Lanturlus modernes, toujours au courant de ce qu'elles ne devraient pas savoir et toujours loin des yeux de leur mère, lui raconter d'un air dégagé la dernière aventure d'un libertin à la mode, l'intrigue d'un roman licencieux, un scandale conjugal, ou quelque anecdote égrillarde, trouvée souverainement spirituelle.

Il se dit que c'est parmi celles-là que les viveurs méritent de trouver leur femme et leur châtiment.

Et il continue de croire qu'une vie honnête et pure de jeune homme chrétien est encore la meilleure préparation à un mariage heureux.

LOUIS LALANDE, S. J.



LA GRACE ET LE JUGEMENT DE CREDIBILITE

Dans la conclusion d'un article intitulé "Foi et Contemplation" d'après S. Thomas, M. Joseph Huby revient avec une très habile insistance sur sa thèse de la nécessité de la grâce pour percevoir la crédibilité des mystères chrétiens.¹ C'est peut-être une question à mieux étudier. A-t-elle été un peu négligée dans les grands travaux du commencement du siècle, il ne faudrait pas en être surpris. Il s'agissait alors d'organiser la science apologétique contre une armée formidable d'adversaires qui nous accusaient de n'avoir qu'une foi de charbonnier, de croire sans raison. Obligés de leur montrer que notre foi était bien un acte d'homme raisonnable, on comprend que nos défenseurs aient surtout mis en lumière la force de nos raisons de croire et leur efficace travail dans les âmes de bonne volonté. L'un d'entre eux, le Père Schwalm le fit si bien, qu'on lui demanda un jour comment il pouvait mettre tant de raison dans son acte de foi.

Mais nos défenseurs n'auraient-ils pas exagéré un peu ? Et ne serait-ce pas ainsi que quelques-uns furent amenés à conférer aux savants le privilège de pouvoir se passer de la grâce pour connaître avec certitude la crédibilité des vérités surnaturelles ? Voilà ce qui semble inquiéter M. Joseph Huby dans son dernier article de la revue des Recherches de Science Religieuse ainsi que dans son autre, "La Foi qui discerne," (janvier 1919).

Une mise au point est nécessaire pour bien saisir ce problème particulier de l'acte de foi. S. Thomas dans ses études psychologiques des actes humains ne craint pas de nous montrer combien est compliquée la machine qui les produit. Pas moins de douze mouvements sont exécutés depuis la vague invitation à l'action jusqu'à la joie du repos. Connaître l'action distincte de chacune des pièces du mécanisme est la récompense d'une patiente analyse, et c'est à

1 Revue des Recherches de Science Religieuse, mai-sept. 1919.

ce travail qu'il faudrait s'astreindre pour bien situer le jugement de crédibilité dans l'acte de foi. Allons au plus court. La simple observation du travail mental d'un converti, amené à la foi régulièrement et non pas foudroyé par la grâce de conversion, nous permettrait de découvrir qu'au point de départ de son ascension vers la vie surnaturelle se trouve l'éveil d'une pensée plus ou moins vague sur le but de la vie. Cette première pensée, fruit de la grâce divine, a mis en branle l'organisme mental. Il y a eu tour à tour considération de l'intelligence puis complaisance et approbation de la volonté sur le terme final d'abord et sur les moyens à prendre ensuite. Est arrivé enfin le moment où le problème religieux s'est clairement posé. D'après l'histoire le Christ s'est présenté aux hommes comme l'envoyé de Dieu, la doctrine chrétienne s'est imposée à une multitude d'hommes instruits qui ont prétendu avoir de bonnes raisons pour l'accepter comme divine. Que valent ces raisons? Supposons que notre homme se soit mis à étudier la valeur de ces raisons de croire, miracle, prophéties, transcendance du christianisme etc., parvenu au bout de son enquête, pourra-t-il sans le secours de la grâce, par les seules lumières de sa raison, affirmer que la doctrine chrétienne est croyable, ou au contraire la grâce de Dieu lui sera-t-elle nécessaire pour former ce jugement de crédibilité? La question est posée.

Les anciens théologiens enseignaient aux jeunes étudiants de leur temps que le moyen de réussir dans une soutenance théologique était de concéder ou de nier rarement soit la majeure soit la mineure du syllogisme de l'objectant, mais de toujours chercher une distinction. Suivons le conseil des anciens

La grâce est-elle nécessaire pour arriver à formuler le jugement de crédibilité? Si nous considérons ce jugement en lui-même et dans ses exigences naturelles, nous devons dire qu'il peut être posé sans le secours de la grâce, mais si au contraire nous considérons ce même jugement dans tel ou tel sujet qui se prépare à le prononcer, nous devons dire alors que dans un très grand nombre de cas la grâce sera nécessaire.

Si nous considérons ce jugement en lui-même, il est facile de voir que la grâce n'est pas nécessaire pour le faire

formuler. Sur quoi en effet pourrions-nous fonder cette nécessité? Ce n'est sûrement pas sur la nature même de ce jugement. Il est totalement naturel: son objet spécifique, le Christ est autorisé par Dieu à nous parler, est une vérité démontrable. Ce n'est pas non plus sur le caractère surnaturel de nos raisons de croire, les miracles. Il est établi et admis aujourd'hui que le fait miraculeux n'est surnaturel que dans son mode de production et non pas dans le résultat de cette production merveilleuse. L'effet miraculeux est parfaitement observable. Quant à lui assigner une cause explicative adéquate, la raison n'a qu'à s'appliquer un moment pour se réjouir de sa découverte. Le mort qui revient à la vie reprend une vie naturelle, c'est un fait observable, la cause (l'action divine) échappe à l'observation sensible, mais une intelligence pas trop déformée la trouvera bien facilement. De sorte que les miracles restent toujours pour les hommes des signes très certains de la divinité de notre religion (Concile du Vatican). Enfin cette nécessité de la grâce ne peut venir de l'insuffisance de nos raisons de croire puisque d'après l'enseignement de l'Eglise ces raisons loyalement étudiées prouvent suffisamment et facilement la crédibilité. Pie IX nous enseigne en effet que nos motifs de crédibilité sont si forts que n'importe quelle intelligence peut facilement comprendre l'origine divine de notre religion. ¹ Et Léon XIII est aussi précis sur ce point. "Quant à décider quelle est la vraie religion, cela n'est pas difficile à quiconque voudra juger avec prudence et sincérité. En effet des preuves très nombreuses et éclatantes... établissent clairement que la seule vraie religion est celle que le Christ a instituée." ² Il est vraiment impossible de prouver que la grâce est nécessaire pour formuler le jugement de crédibilité.

Aussi bien cet aspect du problème a été plutôt négligé par M. Joseph Huby. Il s'est surtout appliqué à montrer comment son opinion était bien celle de S. Thomas. Nous ne pouvons dans cette revue exposer et discuter tous les passages du saint docteur relatifs à la question. Mais il s'en trouve quelques-uns d'une si belle clarté qu'ils offrent sûrement la clef du problème.

¹ Denzinger, *Enchiridion*, 1638.

² *Immortale Dei*, vol. 2, p. 23.

Saint Thomas se demande ¹ si nous pouvons voir et comprendre ce que nous croyons et il répond par la négative. Naturellement les objections s'efforcent d'établir que nous devons voir ou comprendre ce que nous croyons et S. Thomas fait cette magnifique réponse qui est la base même de tout le traité d'apologétique: "ce qui est objet de foi peut être considéré de deux manières différentes, 1o comme un ensemble de mystères révélés et alors il est clair que nous ne devons pas espérer voir ou comprendre; 2o comme un ensemble de vérités rendues croyables et alors sous cet aspect de crédibilité, ce qui est objet de foi peut être vu et compris, et il ajoute: quelqu'un ne croirait pas (sagement) s'il ne voyait pas que ces vérités sont rendues croyables à cause de l'évidence des signes (les miracles)."

Saint Thomas oppose donc ici la croyance et la perception naturelle de la crédibilité et il affirme que cette perception est possible à cause de l'évidence des signes donnés. C'est un principe général qui est posé là mais plus loin il l'applique à un cas difficile.

Est-ce que les démons ont la foi? (II-IIae, quæ. 5, art. 2). "Oui, dit-il, les démons ont une espèce de foi, mais ils ne sont pas pour autant dignes d'éloges car cette foi leur est imposée par l'évidence de raisons de croire. Si par exemple, un prophète venait au nom de Dieu vous enseigner certaines vérités et qu'il ressuscitât un mort pour vous prouver qu'il parle au nom de Dieu, par ce signe vous seriez forcés d'affirmer qu'il parle bien au nom de Dieu. C'est ce qui arrive pour les démons, ils voient si bien les signes de la divinité de l'Eglise qu'ils sont forcés de reconnaître qu'elle enseigne au nom de Dieu."

D'après la doctrine de ces deux articles, il est clair que pour saint Thomas les motifs de crédibilité bien compris suffisent pour faire formuler le jugement de crédibilité, même à ceux qui refusent la grâce de Dieu comme les démons.

Un autre point de doctrine que le saint docteur propose avec moins d'insistance mais qui peut nous éclairer beaucoup, c'est la place précise qu'il assigne à la grâce dans l'acte de foi. A la question IIIième, art. 6, ad 5um, II-IIae, il répond à cette objection: "mais si les motifs de crédibili-

¹ Sum. Theol. II-II, q. 1, a. 4, ad 2um.

té sont si puissants sur l'esprit il n'y a plus de mérite à croire? La foi reste méritoire, reprend saint Thomas, parce que si nous sommes suffisamment poussés à croire par les miracles qui confirment comme divine la doctrine proposée et par la grâce de Dieu qui nous invite plus fortement à croire, l'objet de la foi reste obscur et c'est suffisant pour qu'il y ait mérite—notre intelligence étant faite pour la vérité évidente.”

Saint Thomas sépare bien ici la double préparation à l'acte de foi, la préparation par les motifs de crédibilité et la préparation par la grâce, et cette double préparation est faite non pas en vue du jugement de crédibilité mais en vue de l'acte de foi, “ad credendum”.

Même doctrine dans son commentaire sur saint Jean, ch. XV, leç. 5, 4. S. Thomas nous explique là la parole du Christ à ses apôtres, *si opera non fecisset in eis quae nemo alius fecit peccatum non haberent*. Et il dit qu'en effet les Juifs ne sont pas excusables parce qu'ils ont résisté à la grâce de Dieu, car, ajoute-t-il, “le Christ les a attirés à la foi 1o par ses paroles, 2o par ses miracles visibles, 3o par un instinct intérieur—et c'est ainsi qu'Il a fait des oeuvres que personne d'autre n'a fait avant Lui, en produisant dans ces âmes cette poussée de la grâce”. Et c'est bien en résistant à cette grâce que les Juifs devinrent coupables. S. Thomas fait donc ici encore la même distinction entre les miracles extérieurs qui préparent à la foi et le miracle de la grâce qui fait croire. La place qu'il assigne ici à la grâce nous permet de dire qu'il ne réclame pas son action pour faire formuler le jugement de crédibilité.

Bien plus il nous dit que pour le faire formuler les signes présentés à l'intelligence suffisent. Dans son traité Contre les Gentils, il affirme la possibilité de faire apparaître comme évidente l'origine divine de la révélation chrétienne. Quoi que les vérités de la foi sont indémonstrables en elles-mêmes, il faut, dit-il, que celui qui les propose puisse les confirmer comme divines de quelque manière, soit en guérissant des malades soit en faisant un autre miracle, car ce sont là les signes qui manifestent pleinement que quelqu'un parle au nom de Dieu: “*indiciis quibus manifeste ostenderetur sermonem procississe a Deo.*” Sa pensée est plus précise encore dans son commentaire de la deuxième épître

aux Thess., ch. III. leç. I. "Les miracles sont la démonstration de la foi",—démonstration qui produit la science.

A la lumière de ces quelques textes il paraît difficile de soutenir que S. Thomas enseigne la nécessité de la grâce pour formuler le jugement de crédibilité au moins si nous le considérons en lui-même et dans ses exigences naturelles.

On ne manque pas de nous faire observer que ces belles théories ne sont que pure spéculation, que nous étudions l'acte de foi dans un homme en tant qu'homme tandis que nous devrions l'étudier dans l'homme tel que nous le voyons, tel que l'a fait son hérédité, son éducation et son milieu. Eh! bien nous arrivons à ces hommes vivants. Est-il possible qu'au moins quelques-uns de ces hommes puissent sans l'aide de la grâce formuler le jugement de crédibilité? Nous croyons devoir l'affirmer, et nous en donnerons bientôt la raison. Ces exceptions faites, nous concédons que le grand nombre, la presque totalité auront besoin de la grâce pour formuler ce même jugement, et cela, non pas à cause de l'insuffisance objective des raisons de croire, mais à cause des difficultés que certains esprits doivent vaincre pour en saisir la force probante, et surtout à cause des mauvaises dispositions de leur volonté.

Remarquons en effet que le jugement de crédibilité est en lui-même tout spéculatif, (il ne faut pas le confondre avec le jugement de crédentité qui lui prépare immédiatement à l'acte de foi) mais ce jugement, tout spéculatif qu'il est, personne ne peut le poser sincèrement sans se sentir logiquement obligé d'aller plus loin vers la foi, d'être fidèle à la grâce si Dieu l'accorde. Comme il arrive très souvent chez ceux qui se posent le problème religieux, non simplement pour justifier leur foi mais pour orienter leur vie, la solution chrétienne dérange leurs projets d'avenir, et se sont là des appréhensions pénibles. Ces appréhensions suffisent pour faire dévier l'intelligence et pour l'inviter à bien se rendre compte du point faible de nos raisons de croire. "Je n'ai pas raisonné, j'ai réfléchi, disait à Edouard Rod son ami nouveau converti." C'était lui dire dans quel état d'esprit il faut étudier le problème religieux.

Que l'on présente à un individu, qui loin de chercher uniquement la lumière dans le problème religieux cherche plutôt à justifier certains doutes avantageux pour lui, que

l'on présente à cet individu une bonne exposition de nos raisons de croire: miracle de la résurrection de Jésus-Christ, les grands miracles du Christ, les miracles de Lourdes, la transcendance du Christianisme, etc., il sera peut-être impressionné un moment par la force probante de toutes ces raisons, mais pour être convaincu définitivement il faudrait qu'il considère longtemps le côté positif et probant des preuves. C'est ce qu'il ne fait pas. Immédiatement il se détourne de la lumière et cherche le point noir, le point faible de chacune des preuves. Il est facile de le trouver et de l'exagérer. Abandonné à lui-même, voilà le travail qui s'accomplira en lui. Si la grâce de Dieu ne l'aide pas il n'aura pas la joie de dire sincèrement: les mystères chrétiens sont croyables.

Restent les quelques exceptions qui peuvent, avonous dit, formuler ce jugement sans le secours de la grâce, ce sont les vrais savants. N'en soyons pas offensés: il n'y a pas tant de prétention dans ce privilège. M. Joseph Huby ne veut pas accorder aux savants le privilège de pouvoir se passer de la grâce pour connaître avec certitude la vérité surnaturelle (la crédibilité des mystères). La raison qu'il apporte dans son dernier article n'est pas très convaincante.

"D'après saint Thomas, dit-il, la foi des anges, celle d'Adam et celle aussi de la Très Sainte Vierge a été simultanée à leur création; il faut donc admettre que dans ces cas la perception de la crédibilité a été identique à l'acte de foi et que par conséquent cette perception s'est faite par le moyen de la grâce." Et il ajoute: "la nécessité de la grâce pour percevoir la crédibilité des vérités surnaturelles n'est donc pas à restreindre au cas des simples et des rudes, puisqu'elle s'impose dans le cas des anges, d'Adam et de la Très Sainte Vierge. N'est-ce pas une raison pour l'admettre chez tous sans exception et ne pas séparer sur ce point les savants des petits et des parfaits?"¹

Nous ne croyons pas que saint Thomas eût permis cette généralisation pas plus qu'il n'eût permis cette autre en sens tout opposé. Les démons, dit S. Thomas, sont forcés par l'évidence des signes et sans le secours de la grâce évidemment à reconnaître que l'Eglise parle au nom de Dieu: ne serait-ce pas une raison pour admettre que tout esprit

¹ Recherches de Science Religieuse, mai-sept. 1919, p. 160.

mis en présence de ces mêmes raisons de croire sera par leur évidence et sans le secours de la grâce, forcé de reconnaître la crédibilité des mystères chrétiens? Non S. Thomas n'aurait pas permis non plus cette dernière généralisation.

Aussi bien nous n'allons pas si loin et nous ne réclamons que pour les vrais savants le privilège de pouvoir formuler le jugement de crédibilité sans le secours de la grâce. Et la raison c'est que le vrai savant est par état d'esprit un homme objectif dans ses études. S'il n'est pas objectif, s'il juge la force d'une preuve non pas à sa valeur mais influencé par ses impressions, il n'a pas le droit au titre de savant. Et il doit se trouver des hommes qui méritent ce titre glorieux. Leur refuser de pouvoir formuler le jugement de crédibilité sans le secours de la grâce c'est presque déclarer que l'esprit humain ne peut arriver par lui-même à aucune évidence naturelle, c'est déclarer aussi que l'apologétique doit renoncer à l'honneur tant désiré d'être une science, c'est prétendre enfin qu'un savant qui a déjà la foi ne peut justifier sa croyance que grâce à son sens chrétien ou à un secours particulier de Dieu. Ces conséquences sont de bien grosses affirmations. Enfin si un vrai savant ne peut formuler le jugement de crédibilité sans le secours de la grâce, à qui pourrait s'appliquer ces paroles de Léon XIII: "Quant à décider qu'elle est la vraie religion cela n'est pas difficile à quiconque voudra en juger avec prudence et sincérité. En effet des preuves très nombreuses et éclatantes... établissent clairement que la seule vraie religion est celle que le Christ a instituée"¹ et ces autres paroles de Pie IX qui après avoir énuméré les motifs de crédibilité nous dit: "Il se dégage de tous ces motifs de croire une si brillante lumière que n'importe quel esprit peut facilement comprendre l'origine divine de la religion chrétienne."²

Ces deux affirmations semblent bien supposer que les esprits bien disposés peuvent, sans difficulté extraordinaire et par conséquent sans le secours de la grâce, comprendre la crédibilité des mystères chrétiens. Quant aux autres, et c'est le plus grand nombre, ils y parviendront avec le secours de Dieu.

fr. GONZALVE PROULX, O. P.

Ottawa, 10 sept. 1919.

¹ Immortale Dei, Vol. II, pag. 23.

² Denzinger, Enchiridion, 1638.

PROPOS D'EDUCATION SACERDOTALE

Il m'a toujours paru regrettable que notre fête nationale ne coïncidât pas avec les mois de l'année scolaire. Nos étudiants se trouvent, de ce fait, privés des salutaires directions que les maîtres ne manqueraient pas de leur donner, l'occasion de cette solennité, avec plus d'à-propos et d'autorité qu'en tout autre temps.

Nos jeunes clercs, qui subissent la loi commune, me permettraient-ils de leur adresser quelques lignes concernant les obligations qu'ils ont à remplir, dès le séminaire, à l'égard de notre pays ?

Je n'entends pas les obligations qui s'attachent au titre de simple citoyen, encore qu'il y ait lieu de se prémunir contre l'ignorance ou l'incurie qui les feraient omettre. J'entends ces obligations spéciales plus élevées, que la dignité de prêtre impose d'une façon indiscutable.

Les aspirants au sacerdoce songent-ils souvent à tout ce qu'implique l'exercice du ministère et de l'apostolat auprès de notre peuple canadien et canadien-français ?

Pour élucider tout à fait cette question, il faudrait une longue dissertation : je me bornerai à rappeler quelques points de l'excellent programme de nos maisons de formation ecclésiastique, pas du tout dans l'intention d'apprendre du neuf, tout au plus à l'effet de faire ressortir certaines vérités déjà connues.

* * *

Il va sans dire que le séminariste doit étudier les rouages et le fonctionnement normal de la pensée, mesurer les sources de notre activité, apprendre comment le libre arbitre s'oriente définitivement vers le terme de la vie, en quel état de noblesse nous sommes sortis des mains du Créateur et quel appui généreux nous prodigue le divin Samaritain sur la voie, tantôt joyeuse, tantôt douloureuse, qui conduit aux glorieux sommets de notre destinée suprême.

L'acquisition des sciences philosophique et théologique ne limite cependant pas les efforts intellectuels obligatoires du lévite consciencieux. A qui ira-t-il ? Sur quel public exercera-t-il son pouvoir sacerdotal ? Souci point du tout oiseux, ainsi qu'un exemple le fera voir.

Le médecin qui a parcouru avec succès le cycle de son savoir spéculatif ne décide pas d'après les seuls principes généraux de la thérapeutique quel médicament spécial convient à telle ou telle maladie concrète. Il lui faut voir son patient, en examiner la complexion, en découvrir le fort et le faible avant d'arrêter sur quoi il s'appuiera pour évincer. moyennant un remède spécifique, l'élément nuisible et parasitaire.

L'éducateur, le guérisseur spirituel oserait-il prêcher à un peuple sans en avoir, au préalable, diagnostiqué raisonnablement le tempéramment moral ?

L'on saisit tout de suite l'utilité qu'il y a pour l'apôtre, pour le prêtre de bien connaître l'histoire du peuple qu'il est appelé à évangéliser ou à desservir.

Cette histoire du pays, elle s'apprend dans les livres qui la racontent et l'interprètent ainsi qu'il convient à un sujet de premier ordre ; aussi, dans le rayonnement général de l'Eglise.

Au vrai, le monde est bien petit. Les courants d'idées et les ébranlements de mœurs, pour le mieux comme pour le pire, ne se circonscrivent pas à une zone déterminée.

Au Canada, les erreurs et les maux européens des siècles précédents, le protestantisme, le naturalisme, le libéralisme ont envahi notre vie nationale. Nous avons triomphé, sans doute, du protestantisme persécuteur des soixante-quinze premières années qui suivirent la cession ; nous avons expulsé le virus voltairien qui nous a fait tant souffrir pendant le troisième quart du 19^e siècle. Mais il y a, dans notre atmosphère sociale, des restes de ces erreurs dissolvantes. Notre peuple les respire ; elles le soustraient partiellement à l'emprise salutaire de l'Eglise ; elles le prédisposent à ne réagir qu'avec une molle énergie contre le fléchissement de la morale.

La division de nos forces politiques sur le point essentiel de nos libertés scolaires, le goût pour la lecture d'une presse tendencieuse, la poursuite de modes et d'aises peu dé-

centes et de jouissances trop humaines, ces explosions ininterrompues de grèves dans le monde ouvrier, ne sont-ce pas autant de faits qui révèlent nos misères religieuses nationales ?

D'aucuns prétendent que notre histoire, au point de vue ecclésiastique autant que sous le rapport profane, n'a pas toujours été convenablement enseignée ; ils affirment que la grandeur de nos maux provient de ce que nous n'avions pas suffisamment appris le passé pour prévenir et détourner les secousses de notre présent. Peu habitués, disent-ils, à analyser les états populaires profonds, nous avons, parfois, estimé indices de religion éclairée ce qui n'était que l'expression d'un culte sincère, et, croyant que tout allait comme dans l'idéal des mondes, nous ne nous sommes pas efforcés à temps d'élargir à la proportion des situations nouvelles une doctrine qui ne demande, puisqu'elle est catholique par nature, qu'à inspirer et à couvrir toutes les démarches des nations non moins que des individus.

Je ne saurais apprécier exactement les griefs de cette école. Mais je sais que notre peuple possède un esprit de foi véritable, des mœurs assez bien conservées et qu'il incombe au prêtre de développer et de purifier ces précieuses qualités, en adaptant la parole sacrée aux besoins précis que l'étude assidue de l'histoire et l'observation pénétrante des événements courants font apercevoir, sonder, et comprendre.

Je toucherai maintenant à la sorte d'instruments qui rend possible la dispensation fructueuse des mystères augustes de notre divine religion.

Fides ex auditu, la foi vient de l'entendement et donc elle se transmet par le langage éloquent.

Or, le langage éloquent suppose, assurément, au moins la connaissance du vocabulaire et des sentiments généraux de l'âme, telle qu'on la peut puiser chez les auteurs justement renommés du 19^{ème} et du 17^{ème} siècles et surtout chez les meilleurs génies de l'âge patristique qui ne laissent à peu près rien à désirer, soit dans l'élégante correction de leur style, soit dans l'élévation et la solidité de leur pensée ou dans la vivacité et la profondeur de leur lyrisme.

Mais le langage comporte autre chose que la sonorité et l'éclat sensible du mot, la spiritualité de l'idée, l'écho à

jamais frémissant d'un amour éprouvé jadis ou ailleurs. Il a un coloris, il a une émotion qui lui viennent du pays, du peuple qui le parle.

Est-ce que la pensée des Laurentides ne nous plaît pas plus que l'évocation des Alpes ou des Apennins? Est-ce que les craintes de nos aïeules vénérées, pendant la terrible année de 1760, ne nous attendrissent pas autrement que les tristesses des mères désolées de l'Europe?

Tels sont les hommes: ils ne se laissent charmer, émouvoir et persuader que par ce qui les touche de près.

Assez longtemps donc nous nous sommes contentés d'emprunter nos images et notre inspiration aux littératures étrangères. Cherchons désormais, dans la contemplation intelligente de nos beautés naturelles et l'admiration de notre galerie historique, les couleurs, les accents, les exemples, cette originalité de bon aloi qui communiqueront à notre éloquence une facile et irrésistible efficacité.

A Dieu ne plaise que je veuille, à un degré quelconque, dissuader le séminariste de l'étude des maîtres de la chaire sacrée. Bien au contraire. *Haec oportet facere et illa non omittere*. Mais qu'il le croie, selon la mesure où il sertira le Verbe de Dieu dans une langue bien classique, embellie du décor de notre terroir et animée du souffle de nos morts, il produira un bien durable sur les foules qu'il aura à former au Christ Jésus.

Pour qu'il n'y ait pas méprise sur l'importance du côté humain de l'éducation sacerdotale, l'on me permettra de souligner ici, brièvement, le premier et principal devoir du vrai séminariste.

Dieu n'a pas voulu accorder les victoires de l'apostolat à la seule habileté naturelle. Il les a réservées de préférence à la vertu qui manifeste davantage sa présence et son intervention. Et il était nécessaire qu'il en fût ainsi. Car, les hommes, au sein de leur ignorance, de leurs oublis, voire de leurs libres aberrations, gardent un certain amour inné, la nostalgie du Créateur. Quand l'envoyé qui vient à eux rend pleinement le son de Dieu, ils croient entendre parler de chez eux et volontiers ils prêtent attention. "*Possumus scire quae est haec nova, quae a te dicitur, doctrina*", demandaient les Athéniens à cet étrange Paul de Tarse dont les sermons sans fin trahissaient un zèle incommensurable.

Que de fois, dans le cours des âges, les générations humaines, inquiètes sur la vérité, ont posé la même question aux véritables successeurs de l'Apôtre des Gentils!

Aussi bien, l'histoire nous montre-t-elle: aux baptistères des peuples, des missionnaires qui portent sur toute leur personne les marques visibles de la sainteté; auprès des héros qui ont élevé leur patrie à la vraie gloire, de pieux évêques qui surveillent, avisent, parfois commandent; dans les paroisses les plus paisibles et les plus fécondes en oeuvres de salut, des prêtres dignes de leur sublime vocation.

Rien de surnaturellement grand et bienfaisant n'a jamais été accompli que par des élus de Dieu.

Que les jeunes clercs qui seront bientôt chargés de protéger la maturité des peuples du Canada ne s'illusionnent donc pas: ils demeureront inférieurs à leur tâche, s'ils ne commencent par acquérir des vertus notoires.

Et donc philosophie, théologie, au sens compréhensif du mot, sainteté, certes; mais aussi, histoire de l'Eglise du Canada, style et éloquence, si j'ose dire, nationalisés, tout cela compose, en vue de l'apostolat futur, le fondement indispensable du programme des années de séminaire.

* * *

J'ai vu dans notre nord montagneux, les riches et superbes forêts qui y croissent avec harmonie. Sur les pentes et les hauteurs, çà et là, émergent les fûts des pins immenses. Quand le vent passe, rapide, sur la feuillée onduleuse, les cimes altières se penchent vers les arbres de moindre taille; et, après leur avoir chuchoté de ne pas trop fixer la terre, elles se redressent, comme pour les attirer avec elles, dans les régions de la lumière et de la chaleur sereine.

C'est là le symbole du prêtre. Il occupe le premier rang dans la société; il ennoblit ou abaisse les caractères selon qu'il se maintient au niveau ou déchoit de son état.

Au berceau et pendant l'adolescence des peuples, de solides vertus suffisent aux pasteurs. Quand les peuples ont grandi et qu'ils aspirent, comme le nôtre, à se mettre au nombre des nations, ceux qui les guident se doivent, dans l'ensemble, de maîtriser parfaitement les sciences qui constituent l'apanage supérieur de la civilisation.

Jusqu'ici, grâce à Dieu, les hommes d'Eglise, remplis de toutes sortes de mérites, ne nous ont pas manqué: les Laval, les Briand, les Plessis, les Bourget, les Lafèche, les Taché, les Langevin, les religieux et les prêtres dévoués qui ont fondé et défendu notre nationalité et l'Eglise canadienne.

Peut-être leur labeur offrait-il moins de complexité et exigeait-il moins de savoir que celui qui s'impose aux ouvriers évangéliques d'aujourd'hui. Les commotions du continent, le contre-coup du cataclysme européen, troublent notre vie intérieure et s'opposent à notre essor propre. Il devient de plus en plus vraisemblable que nous gravirons notre Thabor, comme l'Irlande, comme la Pologne, à travers mille péripéties et par le martyre. Cette vision n'est pas de celles qui peuvent nous effrayer. "La persécution, comme disait, au congrès de la langue française, le regretté Monsieur Langevin, décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines. Elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants." Toutefois il importe de ne jamais l'oublier un seul instant: notre avenir est le secret particulier du sacerdoce canadien; car Dieu donne la grandeur et la durée au peuple dont le clergé ne forlignne pas.

GEORGES SIMARD, O. M. I.



DANS L'ORDRE

LE REVEREND PERE PLESSIS

"Partir, c'est mourir un peu." C'est bien souvent mourir tout à fait, et "le second linceul des morts", n'est-il pas vrai? "c'est l'oubli". Pourtant, à lire la presse des derniers jours d'août, le Père Louis-Antonin Plessis, retourné en France voici plus de vingt ans, vivrait encore dans la mémoire d'un grand nombre, la mémoire du coeur, et sur sa tombe fermée d'hier fleurirait immarcescible notre souvenir. Pourquoi cette exception à la règle commune? C'est

que le Père Plessis était un homme à part, était *quelqu'un*, chose rare de nos temps comme dans tous les temps. Qu'était-il au juste? Vantez pour le monde le gentilhomme accompli, l'orateur merveilleux, l'ami fidèle jusqu'au bout; pour le cloître le religieux austère, implacable pour lui-même, simple, pitoyable, affectueux avec les autres; l'homme d'étude inlassable; l'exemplaire vivant de toute vertu monastique: tout cela c'est lui, mais ce n'est pas lui tout entier. On me reprochera de l'avoir dit, car cela semble si profane: le Père Plessis était un poète, le poète, la poésie même, *toute la lyre*. J'essaierai de m'expliquer, mais lisez d'abord la pièce que voici:

LE DEPART D'UN FRERE

Pourquoi céder, fleur fugitive,
 Au zéphire capricieux?
 Ami, pourquoi quitter la rive,
 Pourquoi t'enfuir sous d'autres cieux?

Dis-moi, sur vos lointaines plages,
 L'air est-il aussi transparent?
 La mer qui baigne vos rivages
 Murmure-t-elle, en expirant,

Les chants que murmure à nos grèves
 Notre océan aux flots joyeux?
 Les anges qui bercent vos rêves
 Ont-ils à leur front joyeux

Ou l'émeraude, ou la topaze,
 Ou le saphir aux mille feux?
 Viennent-ils en robe de gaze
 Avec vous partager leurs jeux?

Comme nous, quand vous êtes sages,
 Entendez-vous leurs doux concerts?
 Et, compagnons de leurs voyages,
 Les suivez-vous au sein des airs?

Debout sur l'aile des nuages,
 Leur luth frémit-il sous vos doigts?
 Sous les baisers de leurs visages,
 Avez-vous tressailli parfois?

Votre brise est-elle aussi douce?
 Le soleil a-t-il même éclat?
 La fleur éclore sous la mousse
 A-t-elle aussi même incarnat?

Vos cataractes écumantes
Ont-elles les reflets d'azur
De nos grands lacs aux eaux dormantes
Que n'agite aucun souffle impur?

Et quand l'ombre couvre la terre,
Quand tout bruit s'efface et se meurt,
Le ciel est-il plein de mystère
Pour le poète et le rêveur?

De l'amitié sais-tu les charmes?
Vient-elle aux cris de vos douleurs,
Mêler ses larmes à vos larmes,
Ou son sourire à vos bonheurs?

Mais quand la fleur de la vallée
Aurait là-bas même parfum,
Et quand sa corolle effeuillée
Refleurirait chaque matin;

Quand sous les neiges éternelles
Qui couvrent leurs sommets tremblants,
Vos montagnes seraient plus belles,
Et leurs fronts plus éblouissants;

Mais quand vos forêts solitaires,
Dans leur virginale beauté,
Auraient encore plus de mystères
Et plus de sombre majesté;

Quand, parmi les champs de l'espace,
un ange, en ses bras entr'ouverts,
Vous entraînerait sur la trace
Des astres errants dans les airs;

Quand sur le sable du rivage
Vous verriez les blonds chérubins
Chercher le brillant coquillage
Ou le corail aux rouges grains,

Trésor que la mer abandonne,
Petite perle au front nacré,
Émeraude que la Madone
Met à son rosaire sacré...

Mais, dans sa naïve tendresse,
Quand l'amitié, sur ton chemin
Viendrait, aux heures de tristesse,
T'offrir une loyale main,

Et ranimer, vierge bénie,
Aux sources vives de son cœur,
La source en ton âme tarie
La source sainte du bonheur;

Quand tout pour toi serait ivresse,
Festin joyeux, rires sans fin
Et quand la coupe enchanteresse
Resterait pleine dans ta main...

Qui te rendrait ton monastère
Et ses plaisirs silencieux,
Et le bonheur de vivre en frère
Dans nos cloîtres mystérieux?

Un professeur *en devoir* peut noter dans cette pièce... quoi? de la surabondance peut-être, des jeunesses de style, des négligences, comme *parfum* rimant avec *matin*, mais si un crayonnage quelconque à main libre, à main sûre, lui dit plus qu'un beau dessin au compas, il reconnaîtra ici, à *part lui*, du vivant, du réel, du vécu, de la *poésie* enfin! Nous y retrouverons nous-mêmes tout notre cher disparu: toute sa vie, tout son être.

Il a 18-19 ans, et vient de terminer de brillantes études. Grand garçon, très grand en effet et droit comme un I; pas joli mais beau, avec ce teint mat que l'émotion facile, presque continue pâlit encore; cet oeil noir très lumineux, très pénétrant; cette bouche aux lèvres fines, aux dents belles et parfaitement blanches; cette tenue distinguée, on dirait élégante. C'est assez déjà pour attirer l'attention, garantir les premiers succès. Il y a plus: cette tête aux cheveux noirs, non couchés mais tout droits comme des rayons, elle loge un cerveau d'élite, comme cette large poitrine un coeur aux vibrations infinies.

Seulement, toute force est dangereuse, et comme ce serait trop peu dire que le Père Plessis a eu la pudeur, la honte presque de son talent, il faut dire qu'il en a eu peur. Je ne m'explique pas autrement son entrée en religion, la grâce de Dieu faisant parfois d'un obstacle un moyen.

Seulement encore, si "on naît poète", c'est pour longtemps, quoi qu'on fasse, au moins pour jusqu'à vingt ans sonné. Au fait, c'est en 1879, et le grand jeune homme a vingt ans; il est au noviciat d'Amiens; parmi tous ses frères un petit Canadien, bon comme un ange—nous l'avons connu—souffreteux comme une fleur transplantée, a conquis son affection. Cependant, le médecin a prononcé l'arrêt suprême: il faut partir. Au couvent, les colloques intimes sont défendus, les adieux très courts, mais si on a chance de trouver un crayon, on peut crayonner. Le Frère Plessis

crayonna d'un seul souffle, d'un seul trait, à bride abattue. Comment ce crayonnage échappa à tant de petits ou de grands incendies, je ne sais; je sais seulement que je le tiens (depuis 33 ans) de la main frauduleuse, de la main pieuse d'une soeur, la plus jeune des deux, évidemment, et je la remercie comme jadis, et je lui demande pardon comme à son frère, et si tous deux ils me grondent, à bout d'arguments polis, je leur dirai: "A qui la faute?"

Reste-t-il du Père Plessis d'autres souvenirs du même genre? Je ne sais encore, mais il me semble que, faisant sa profession religieuse, il fit aussi profession de renoncer définitivement à la poésie, à toute poésie quelconque, écrite ou rêvée. Voyez un peu—ah! si l'on m'accordait un peu plus de temps et d'espace!

Au poète il faut le grand air, la "douce brise", le "lac aux eaux dormantes", "l'océan aux flots joyeux", le "ciel plein de mystère". Réponse et antidote: *In augustis pro Christo*. Cherchez dans la mansarde du prieuré de Saint-Hyacinthe, la cellule la plus étroite, la plus obscure, la plus fermée à tout horizon dans un coin sans soleil du rectangle intérieur: c'est la sienne.

Au poète il faut "la fleur éclore sous la mousse"; "l'amitié—il y revient deux fois—l'amitié qui pleure et qui sourit," l'amitié qui va jusqu'à "la naïve tendresse"; il faut "de blonds chérubins," "des anges qui bercent nos rêves," car, positivement, il faut du "rêve". Réponse et antidote: l'austérité de la vie, et d'abord l'austérité du coeur. Qui mieux que le Père Plessis, les pratiqua l'une et l'autre? Réponse encore: l'étude aride qui ne prend que la tête (le Père fut docteur en théologie et professeur); plus aride encore, et ce pour quoi il se sentait le moins fait: l'administration d'un couvent (le Père fut plusieurs années supérieur ou tout comme). Etait-il guéri de son mal? La solitude n'affaiblit que les faibles et fortifie les forts. La mortification ne tue que le corps et affine l'esprit, multiplie le coeur. Le gouvernement des hommes apprend à connaître les hommes, et puis, j'y reviens, quand on a eu l'heur ou le malheur de naître poète, encore une fois, c'est pour longtemps; et alors, tout cela mis ensemble, voyez ce que sera l'orateur.

En traduction libre—et pardon!—*le nascuntur poetae, fiunt oratores* peut vouloir dire: "Naissez poètes et vous

deviendrez orateurs”, car, en fait, où est l'éloquence vraie sans la poésie? En tout cas, le charme victorieux, irrésistible, de l'éloquence du Père Plessis, c'était, qu'on s'en rendît compte ou non, la poésie qui vivait en lui, qui était lui-même. J'ai entendu deux de ses conférences pendant son célèbre carême de 1889 à Notre-Dame de Montréal: c'étaient des poèmes, des *magnificat*, toute la gamme lyrique, épique, dramatique. Je n'oublie pas sa figure blême, presque cadavérique, son verbe très pur et claironnant, le grand geste d'envol, l'émotion qui le faisait vibrer de la tête aux pieds et par contrecoup soulevait l'immense auditoire, mais cela, c'était encore de la poésie, n'est-ce pas? de la cornélienne, de la dantesque, de l'homérique, si vous voulez, mais de la vraie, n'est-ce pas encore?

On a dit—c'est si facile à dire—que le Père Plessis avait fait peu de bien parce qu'il avait été peu compris. Je pousserai jusqu'au bout le paradoxe, l'extravagance, et répondrai que, pour cette raison même, il en a fait beaucoup. Je me rappelle après trente ans la réflexion d'un libre-penseur—nous en avons, nous en avons encore: “Tout compte fait, cet homme qui dit de si grandes choses et parle si bien, il est au moins aussi intelligent que moi, et il croit, lui, il est convaincu, il prie, il est chaste, il est humble, il se dit heureux. Où est le vrai? De son côté, du mien?” Et combien d'autres ont dû penser, réfléchir, se *convertir* comme lui, l'incroyant, le “viveur” de la veille!

Que demandez-vous davantage à l'éloquence humaine, même à la grâce divine?—fr. P.-V. Charland, O. P.

A L'ETRANGER

—Si les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Brésil sont maintenant dans la note cordiale, — surtout depuis la récente visite du Président à Rome, — le mérite en revient pour une large part à Son Excellence Mgr Scarpardini, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Nonce apostolique en cette contrée. Par une action des plus heureuses, jointe à ses hautes qualités personnelles, il a préparé les voies au changement que l'on sait: l'élévation de la Délégation apostolique au rang de Nonciature et de la Légation

auprès du Saint-Siège à celui d'Ambassade de première classe.

—Nos missionnaires de l'Urubamba, (Pérou) viennent de fonder une revue ayant pour titre *Missions dominicaines du Pérou*.

—Le R. P. de Meyer, dominicain belge et missionnaire du Congo, dans une lettre adressée à la direction générale de la Société de saint Pierre Claver, remercie pour les aumônes reçues et fournit les détails suivants :

“Merci pour les secours si opportuns que vous avez bien voulu nous envoyer; ils nous permettront de poursuivre l'oeuvre commencée et de lutter contre l'invasion protestante. La lutte est rude en cette région, à cause des moyens puissants et des agents métalliques dont disposent nos adversaires. Je ne veux pas dire que la conversions des nègres soit seulement une question d'argent. Mais les voyages longs et dispendieux, la construction et l'entretien des chapelles, des écoles, les catéchistes, tout cela exige des ressources pécuniaires fréquentes et urgentes.

“Voici quelques renseignements sur ma mission d'Amadis.

“J'ai 568 chrétiens et 827 catéchumènes, sans compter ceux qui demandent. Depuis les débuts de cette Mission d'Amadis, nous avons conféré 1486 baptêmes et célébré 414 mariages. J'ai huit chapelles, où des catéchistes nègres enseignent la religion en langue indigène. La grande difficulté contre laquelle il faut lutter, c'est que les “Baraumbos”, ainsi s'appellent les nègres au milieu desquels s'exerce mon ministère, sont extrêmement dispersés. Ils se trouvent disséminés à de grandes distances; il est rare de rencontrer un groupe de trois ou cinq maisons. Pour eux un voyage de deux heures pour visiter leurs voisins est une promenade qui ne compte pas. Nous avons des catéchumènes, qui, deux fois par jour, se rendent à la chapelle la plus proche, avec une heure et plus de chemin, pour suivre les instructions doctrinales.

“Les religieuses se chargent des enfants et des malades. Notre dispensaire-hôpital est très visité des indigènes qui viennent de toutes parts et de fort loin pour se faire soigner.”

—Le R^{me} Père Theissing, Maître Général, vient d'ouvrir à Rome un noviciat simple pour y former les jeunes religieux de certaines provinces de recrutement difficile. Il y a lui-même amené plusieurs novices en revenant de ses visites.

—Le R. P. Menne, aumônier militaire à l'armée d'Orient, déjà titulaire de trois citations, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

—Le R. P. Filastre, aumônier à bord du “Marceau,” a reçu la médaille des épidémies.

—Une nouvelle mission vient d'être ouverte au Transvaal et confiée à nos Pères de la Province d'Angleterre.

—Il existe à Londres, une ligue des acteurs catholiques, comptant près de 2900 membres. L'association fait beaucoup de bien, et on lui doit maintes conversions. Le R. P. Norbert Wylie, O. P., présidait tout dernièrement son assemblée générale, à l'Eglise du *Corpus Christi*, et y donnait le discours de circonstance. Le célèbre acteur Georges Mizard servait la messe, pendant laquelle on entendit des chants religieux des meilleurs artistes de la capitale du Royaume-Uni.

—Les novices de la Province d'Irlande ont commencé la publication d'une revue intitulée *Talleght Record*.

DANS LA PROVINCE

—Ont pris l'Habit au Couvent de St-Hyacinthe: le 2 septembre, M. Philippe Reid, E. E. M., de l'Université de Montréal, en religion Frère Hyacinthe-Marie; le 7, M. Bruno Charland, du Séminaire de Nicolet, en religion Frère Thomas-Marie.

—Le 14 septembre, en la Basilique d'Ottawa, ont été ordonnés diacres: les RR. FF. Pierre Trudel et Alphonse Renière; sous-diacres: les RR. FF. Marie-Joseph Légaré, Jean-Marie Tague, Augustin Séguin; exorcistes et acolytes: les RR. FF. Raphaël Turgeon, Louis-Marie Syivain. Le 20, le R. P. Pierre Trudel recevait l'ordre sacré de la prêtrise et le lendemain, il chantait sa première grand'messe en notre Eglise St-Jean-Baptiste. Le R. P. Sébastien Piché a prononcé le sermon.

—Les RR. PP. Réginald Chéné et Antonin Bissonnette ont été assignés au Couvent de St-Hyacinthe en vue de leur préparation immédiate au ministère.

—La Fête du cinquième centenaire de S. Vincent Ferrer sera célébrée le 26 octobre, à St-Hyacinthe, et précédée d'un triduum de prière et de prédication. Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, a bien voulu accepter le panégyrique de circonstance.

—En octobre également, auront lieu en l'Eglise Ste-Anne de Fall-River des fêtes solennelles à l'occasion du cinquantième de la paroisse.

—La retraite des élèves au Collège de L'Assomption a été prêchée par le T. R. P. Martin, prieur de St-Hyacinthe, et celle du Collège de Valleyfield, par le R. P. Béliveau.

RECENSIONS

Chanoine P. FOURNERET.—“Le mariage chrétien”, Paris, Beauchesne, 1919. Net: 10 fr.

Rapide synthèse doctrinale, toute la première partie qui traite du mariage “état résultant d’un lien de droit permanent entre deux personnes”, est un exposé clair, précis, court mais complet, facile à consulter. Le guide pratique qui résume, selon le nouveau Code, tout ce qu’un canoniste peut noter au sujet des prescriptions d’ordre positif qui régissent l’acte “essentiellement contractuel et naturellement religieux par lequel les époux se lient l’un à l’autre”, est, ce me semble, destiné à rendre les plus grands services à Messieurs les curés tout comme à Messieurs les professeurs.

La table des matières qui précède le volume, les indications marginales et la table alphabétique ainsi que la disposition typographique adoptée permettront à chacun de trouver, sans longues recherches, le renseignement “pratique, juridique ou historique désiré.” Ce livre rendra d’immenses services.— C.-V. D.

JOSEPH HUBY.—“La conversion”, petit in-8 (120 p.) Net: 2 fr. 35. Paris, Beauchesne.

Parues dans les *ETUDES*, ces pages ne sont pas seulement des récits de conversions, mais bien plutôt une étude qui les analyse, les interprète, en montre l’accord avec les données dogmatiques de la foi. Comme les R. R. P. P. Sertillanges et Mainage, O. P., le R. P. Huby, S. J., étudie les enseignements qu’on peut tirer des conversions, et comment l’argument des conversions pourrait trouver place dans les traités d’apologétique.—C.-V. D.

JULES LEBRETON.—“Le Dieu vivant”, petit in-8 couronne, (182 pp.) Net: 3 fr. 75. Gabriel Beauchesne, Paris.

Après la diffusion du texte des Saints Evangiles au sein de nos populations si profondément pieuses, rien ne peut mieux convenir aux âmes qui tendent à une plus grande perfection que la méditation des mystères ineffables de notre sainte religion. La parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint Evangile demeure la source des révélations les plus sublimes des mystères de notre foi. Elle appartient à tous les chrétiens: tous sont enfants de Dieu; tous sont appelés à contempler Dieu éternellement; tous doivent ici-bas se préparer à cette vision par la foi. “Le Dieu vivant” ou *La révélation de la sainte Trinité dans le Nouveau Testament*, est un livre écrit “pour tous les chrétiens qui aspirent à mieux connaître leur Père et à entendre plus clairement la voix du Divin Maître.”—C.-V. D.

Abbé ROUZIC. — *Le Renouveau catholique*. — “Les Jeunes avant la guerre”, 1 vol. in-12 de 352 pages. Prix: 3 fr. 50. Majoration: 30%. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris; Librairies Granger et Notre-Dame, Montréal; Richer et Fils, St-Hyacinthe.

Un apôtre des Jeunes nous donne, dans ces pages, une histoire des Jeunes. C'est le tableau réconfortant du mouvement religieux qui, avant la guerre, se manifestait dans tous les rangs de la jeunesse française, sur les divers points du pays.

L'auteur commence par rappeler les principaux obstacles qui s'opposaient à un renouveau: c'est l'affaire des deux chapitres intitulés: *Le triomphe du scientisme* et *La défaite du scientisme*. Dans le chapitre III, intitulé: *Un faux départ*, il raconte l'odyssée du Néo-Christianisme. Le chapitre IV: *Constatation d'un renouveau*, expose le nombre, l'étendue et la valeur des différentes enquêtes, sur le mouvement religieux de 1905 à 1914. Au chapitre V, se trouvent exposés, *Les éléments du Renouveau*; au chapitre VI, très important, *Les caractères du Renouveau*. Bien entendu, *Les causes du Renouveau* ne pouvaient manquer d'être recherchées, et c'est sur ce point que l'auteur s'est le plus étendu. Il distingue, parmi ces causes, les *institutions*, les *livres* et les *hommes*. Le chapitre VIII intitulé: *les Résultats*, complète et achève l'oeuvre. Et maintenant, mon avis sur ce volume? Les Jeunes et les amis des Jeunes trouveront charmes et profits à la lecture de ce livre.

Abbé LEON DUFLOT, chanoine d'Arras. — “Apologétique chrétienne: la Révélation, l'Eglise.”—1 vol. in-12 de 400 pages. Prix: 4 fr. Majoration temporaire: 30 %. (Mêmes librairies.)

Un cours d'apologétique est devenu plus difficile à faire qu'un exposé de la doctrine catholique. On y touche aux questions les plus délicates des sciences religieuses; on y rencontre les systèmes les plus séduisants et les plus subtils de la pensée moderne; on s'y heurte aux prétentions les plus hardies de la critique, de la biologie, de l'histoire des religions.

Seul un homme familiarisé avec tous ces problèmes, par une large culture générale et par une pratique assidue de l'enseignement, peut se flatter de les aborder avec quelque compétence.

Professeur de philosophie pendant neuf ans, d'apologétique pendant huit ans, chargé ensuite d'un cours supérieur d'enseignement religieux devant un auditoire distingué, pour lequel il avait rédigé d'excellentes notes d'apologétique, M. le chanoine Duflot était bien préparé pour nous donner, sur ces matières délicates un Manuel sérieux, clair, bien distribué et bien équilibré.

Des deux parties qui divisent l'ouvrage: la *Révélation*, *l'Eglise catholique*, la plus neuve et la plus fouillée est assurément celle-ci. Il suffira, pour en faire saisir l'importance et l'intérêt, de souligner les titres suivants:

La Constitution de l'Eglise; l'Eglise société nécessaire; le magistère de l'Eglise; Pouvoirs législatif, coercitif et judiciaire de l'Eglise.

se; l'Eglise et l'Etat; thèse et hypothèse, pouvoir indirect, concordats; l'Eglise et la civilisation.

Partout on se sent en présence d'une pensée ferme, d'une doctrine sûre et puisée aux meilleures sources.

D'heureux artifices typographiques font pénétrer abondamment la lumière à travers ces pages si denses. Ils faciliteront à la fois l'étude à ceux qui commencent et les recherches à ceux qui savent.

Abbé JEAN RAMEL.—“La Sainte Eucharistie”.—1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. Majoration: 30%. (Mêmes librairies.)

Pendant un long ministère de quarante années de missions, soit en Norvège, soit en France, M. l'abbé Ramel avait eu maintes fois l'occasion d'exposer au peuple chrétien, sous toutes ses faces, au double point de vue dogmatique et moral, le beau et grand sujet de la Sainte Eucharistie.

Arrivé au terme de sa carrière, il voulut continuer par la plume un apostolat que ses forces affaiblies refusaient désormais à sa parole. D'où le livre qu'il vient de publier.

“Mon but, a-t-il écrit dans sa préface, n'est pas de faire une oeuvre littéraire, mais plutôt de mettre à la portée de tous, autant que possible, les sublimes vérités qui ont trait à la Sainte Eucharistie.” Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'ouvrage pour se convaincre que l'auteur a pleinement réalisé sa pensée.

Les dix-huit chapitres de son livre renferment toute la doctrine catholique sur la *Présence réelle*, la *Messe* et la *Communion*, exposée avec exactitude et piété, en un style clair et à la portée de tous, appuyée sur la Sainte-Ecriture, les Pères de l'Eglise, les décisions les plus récentes des Congrégations Romaines, le sentiment des meilleurs théologiens et illustrée du récit intéressant de nombreux miracles eucharistiques.

Le sujet si pratique de la *Communion* comprend à lui seul onze chapitres où il est traité à fond, notamment, des conditions requises chez tous, et particulièrement chez les petits enfants, pour s'en approcher souvent, voire même tous les jours.

Bref, *La sainte Eucharistie* peut servir de *memento* sûr et lumineux au prédicateur et au confesseur, en même temps qu'elle offre au simple fidèle une source abondante d'instruction et d'édification.

FRERE GILLES. — “L'héritage maudit”. — Brochure de 64 pp. En vente aux Bureaux de la Tempérance, Montréal.

Nouvelle canadienne qui n'a rien de frivole, mais où la fiction joue un rôle des plus édifiants, celui de combattre l'alcool comme fléau social. Une qualité maîtresse de l'auteur, celle qui lui fera pardonner bien des négligences de détail ou d'ensemble, c'est la parfaite connaissance du milieu, et surtout du langage usité chez la classe populaire. Ses précédents travaux le préparaient à une oeuvre de ce genre, laquelle à son tour en fait présager d'autres de facture plus savante et format plus étendu.

LA VOIX D'UN PEUPLE

L'expression "continue et authentique" de la pensée du pays tout entier pendant cette guerre, dans une langue impeccable et bien française, s'oppose, d'un bout à l'autre du recueil des discours de M. POINCARÉ, à la thèse allemande, toujours une sous ses multiples formes, qui prétend rejeter la responsabilité de l'agression. Partout, dans ces allocutions de tout genre, de toute date, s'affirme et se prouve le droit de légitime défense de la France attaquée; la préméditation ennemie est dénoncée à chaque occasion, et l'on sait si les preuves se sont multipliées de cet appétit pangermaniste qui avait rêvé de s'annexer nos richesses et d'achever la conquête commencée en 1870.

Dès l'origine du conflit que n'avaient pu conjurer tant de sacrifices consentis au désir de la paix, le Président de la République, traduisant le sentiment universel, avait affirmé la volonté unanime de la patrie française de conduire jusqu'à la victoire libératrice la guerre qui nous avait été imposée. Inlassablement et avec une clairvoyance qui ne fut point sans mérite à certaines heures sombres, l'homme qui a eu la gloire d'incarner la haine de l'Allemagne et de ses complices du dehors ou du dedans proclama l'invincible résolution de mener jusqu'au bout la lutte, sans dissimuler jamais qu'il y allait de l'avenir de la France et du sort futur de l'Europe.

Les procédés barbares de notre ennemi, aussi bien que ses mensonges retors ou épais, ont été flétris d'une voix autorisée qui libérait la conscience de tous; mais chacune de ces manifestations qui, à leur heure, trouvèrent écho chez tous les Français, se renforce, en quelque manière, de la continuité, de l'ampleur que prend cet ensemble de discours, tout de circonstances, quand on a la bonne fortune de les relire à la suite et d'y reconnaître la voix de notre peuple, parlant par la bouche de celui qui le représente et résume sa pensée. Plus que jamais, à l'heure où se débattent les conditions de cette victoire, si nettement proclamée pendant cinq années d'une si rude guerre, dont personne aujourd'hui ne veut avoir douté, il importerait de reprendre certaines déclarations, anciennes déjà en notre temps où tout va si vite. On y verrait exprimé l'idéal français d'une paix complète et définitive, d'une justice réclamée depuis la première heure; on y entendrait l'écho de cette mobilisation spontanée de toutes les forces vives de la patrie, levée contre l'envahisseur et indignée autant que surprise d'une lutte armée à laquelle elle avait si obstinément refusé de croire.

C'est le 7 Décembre 1914 que, en remettant la médaille militaire au généralissime, le Président avait dit:

"La France a épuisé tous les moyens pour épargner à l'humanité une catastrophe sans précédent; elle sait que, pour en éviter le retour, elle doit, d'accord avec ses alliés, en abolir définitivement les causes... Une victoire indécise et une paix précaire exposeraient demain le génie français à de nouvelles insultes de cette barbarie raffinée qui prend le masque de la science pour mieux assouvir ses instincts dominateurs. La France poursuivra jusqu'au bout, par l'inviolable union de tous ses enfants, et avec le persévérant concours de ses alliés l'oeuvre de libération européenne qui est commencée, et, lorsqu'elle l'aura couronnée, elle trouvera, sous les auspices de ses morts, une vie plus intense dans la gloire, la concorde et la sécurité." E. G.